la lettre du maire

Juin 2020



Chères Columériennes, chers Columériens, je suis heureuse et honorée de m'adresser à vous pour la première fois en tant que Maire de notre Ville. Au nom de l'ensemble de l'équipe muncipale, j'en profite pour vous remercier de votre confiance.

Depuis 2008, l'équipe municipale a fait du développement durable une priorité, avec des investissements majeurs sur les différents cycles de l'eau : construction d'une nouvelle station d'épuration pour améliorer la qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel, extension du réseau de géothermie pour faire baisser la facture énergétique de nos bâtiments communaux et logements sociaux et sécurisation de notre ressource en eau potable.

Comme nous nous y étions engagés auprès des columériens, nous poursuivrons dans cette voie et c'est pourquoi j'ai souhaité vous informer du démarrage des travaux de construction d'une nouvelle unité de traitement d'eau potable. Le contexte sanitaire ne nous permet malheureusement pas de vous présenter ce projet à l'occasion d'une réunion publique mais cette lettre vous précise ses principales caractéristiques.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont participé à concrétiser ce projet essentiel : Franck Riester, qui a impulsé le projet et s'est mobilisé pour obtenir les subventions nécessaires, Pascal Fournier, l'adjoint en charge du projet qui a pris le relais de Jean-Pierre Aubry, que je tiens également à remercier pour son travail sur le sujet ces dernières années. Merci également à nos financeurs - l'agence de l'eau et le Département de Seine-et-Marne - et la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie qui exerce la compétence Eau Potable depuis le 1er janvier 2020 et a permis à la Ville de continuer à finaliser ce projet.

Laurence PICARD
Maire de Coulommiers

Construction de la nouvelle Unité de Traitement de l'Eau Potable



A partir du 10 juin, les travaux de la nouvelle Unité de Traitement de l'Eau Potable (UTEP) débuteront. Située avenue de Rebais, à côté de la nouvelle caserne des pompiers, elle remplacera celle créée en 1980, qui arrive en fin de vie.

Cette nouvelle Unité va permette de produire une eau potable de qualité, répondant à tous les critères de potabilité exigés par la réglementation. Elle permettra également de réduire la dureté de l'eau (responsable du calcaire) et les phénomènes de turbidité (eau colorée).

La création de ce nouvel outil de traitement est l'aboutissement d'un travail engagé depuis 10 ans par la Ville, avec d'importants travaux déjà réalisés :

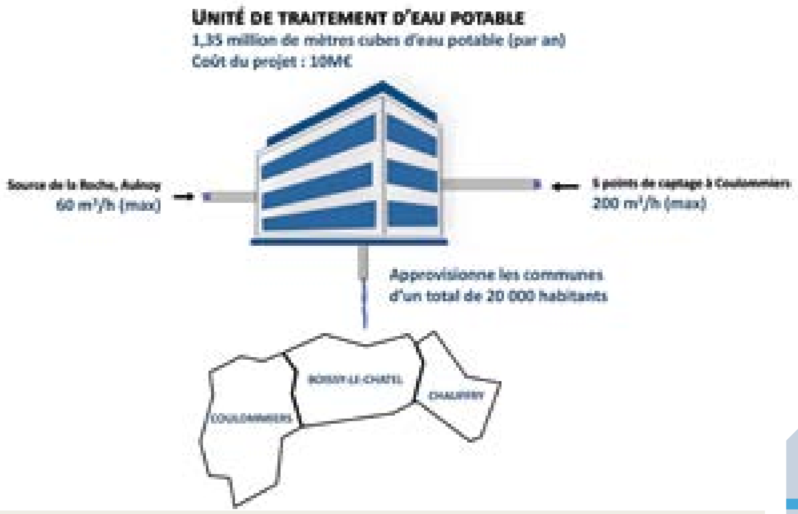
- La réhabilitation de 3 puits de captage et la création de 2 nouveaux puits entre 2017 et 2019 ;
- La sécurisation des puits de captage ;
- Le renouvellement de nombreux réseaux: rue Malakoff, rue du Marché, rue Patras, rue Jean Bobé, Avenue Jehan de Brie, rue du Pré Meunier, Avenue des Lorinettes, Avenue Jehan de Brie, rue Abel Prouharam.

Coulommiers

Comment l'UTEP améliorera la qualité de l'eau ?

L'unité de traitement traitera de manière différenciée l'eau provenant de la source naturelle de la Roche et celle provenant des forages.

- **Source de la Roche :** Traitement sur filtres à charbon actif en grain, puis affinage sur filtres à sable, qui permet d'éliminer les résiduels de turbidité.
- **Forages (en mélange) :** Traitement par voie physico-chimique (à la chaux), avec coagulation floculation décantation, puis affinage sur filtres à sable. La dureté (eau calcaire) est réduite par ce traitement. La coagulation à la chaux est un traitement nécessaire pour abattre les fluorures, et ce même traitement permettra d'éliminer les métaux (fer, manganèse, strontium, arsenic). L'affinage sur filtres à sable permet également d'éliminer les résiduels de turbidité.



Zoom

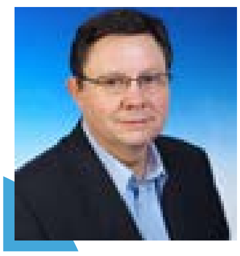


Un soin particulier apporté à l'insertion du bâtiment dans son environnement

La localisation de l'unité a été choisie pour optimiser son fonctionnement et sa capacité à traiter les eaux captées dans la plaine des Capucins et celles provenant de la source naturelle. Des études d'impact acoustique et d'insertion paysagère ont été réalisées pour s'assurer que le bâtiment s'intègre bien à son environnement.

> **Parallèlement à la construction de cette unité, nous engageons d'autres travaux pour améliorer la qualité de l'eau à Coulommiers.**

Un travail est notamment en cours pour réhabiliter la Source de la Roche et l'aqueduc qui lui permet d'alimenter l'unité de traitement. Nous continuerons également de rénover les réseaux dans le cadre d'un plan pluriannuel. Les rues du 76ème Régiment d'Infanterie, du Clos Domino, des Caillets, du Château d'eau, du Theil, Montbillard, Edouard Branly, Thibaude seront notamment concernées dans les mois et années à venir.



Pascal FOURNIER

Adjoint au Maire délégué à l'Environnement, la Propreté urbaine, l'Eau, l'Assainissement et la Géothermie

Durée et coût des travaux

Démarrage des travaux :
10 Juin 2020

Phases de chantier :
1. Réalisation des terrassements
2. Réalisation des travaux de fondation
3. Réalisation des travaux de gros oeuvre
4. Réalisation des réseaux externes et remblaiement périphérique
5. Mise en place des équipements
6. Réalisation des canalisations
7. Réalisation des travaux extérieurs divers
8. Améganement des espaces verts

Durée des travaux :
18 mois pour une mise en service en 2022

Montant de l'investissement :
10 084 247,08 € HT

Plan de financement :
- Département de Seine-et-Marne : 30%
- Agence de l'eau : 30%

Soit 60 % de subventions.

la lettre du maire
Responsable de la publication : Laurence PICARD
Responsable de la rédaction : Service communication
Impression : Imprimerie BEAUDOIN